



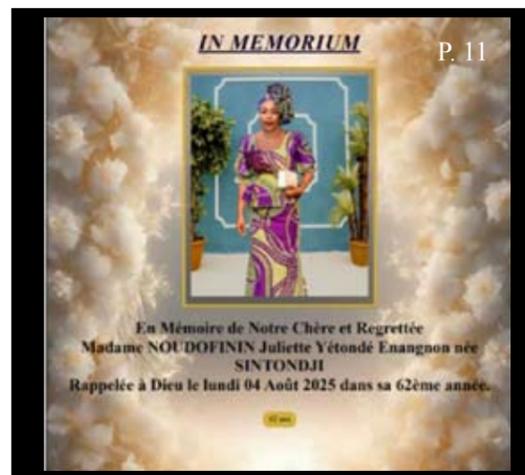
Licences : les épreuves ont démarré

N° 0372 du mardi 19 août mars 2025

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395



COURSE À LA MARINA 2026

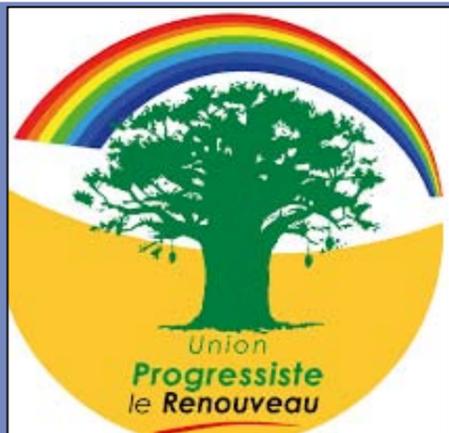
P. 03

Les députés LD exclus du jeu présidentiel

Bien qu'ils disposent de 28 sièges, les élus de l'opposition ne peuvent pas s'auto-parrainer et se retrouvent de facto hors course pour 2026.



UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU



Compassion et solidarité après le drame de Glazoué

P. 02

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026

UP le Renouveau se forme sur la LEI

P05



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

Les résidences

FENOOU

APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU

Compassion et solidarité après le drame de Glazoué

À la suite de l'accident tragique survenu à Glazoué, l'Union Progressiste le Renouveau exprime sa profonde compassion aux familles endeuillées et réaffirme son attachement aux valeurs d'humanité, de solidarité et d'unité nationale.

Un drame a endeuillé la commune de Glazoué, rappelant avec brutalité la fragilité de la vie. Face à cette épreuve douloureuse, l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) n'est pas restée silencieuse. Dans un communiqué empreint d'émotion et de responsabilité, le parti a exprimé sa solidarité avec les victimes, leurs proches et l'ensemble de la communauté affectée.

« Nous partageons la douleur des familles et adressons nos sincères condoléances à

tous ceux qui traversent cette épreuve », peut-on lire dans le message officiel.

Au-delà de la compassion, l'UP-R appelle à renforcer l'esprit d'entraide et de fraternité, valeurs cardinales qui fondent son engagement politique. Le parti se tient aux côtés des populations et encourage les autorités compétentes à poursuivre leurs efforts pour améliorer la sécurité routière et prévenir de tels drames.

En choisissant de se montrer proche des citoyens dans l'épreuve comme dans l'espoir, l'Union Progressiste le Renouveau illustre une fois de plus sa vision d'une politique humaine, solidaire et tournée vers l'intérêt général.

Emeric Joël ALLAGBE



COMMUNIQUÉ

Accident tragique à Glazoué : compassion et solidarité de l'Union Progressiste le Renouveau

L'Union Progressiste le Renouveau a appris, avec une profonde consternation, le grave accident de la circulation survenu dans la nuit du 16 au 17 août 2025, au niveau du pont de franchissement du fleuve Ouémé, dans la localité de Thio, commune de Glazoué.

Selon le rapport provisoire communiqué par le Gouvernement, le bus impliqué transportait cinquante-quatre (54) passagers. Le bilan établi à ce stade fait état d'un (01) décès, de neuf (09) blessés actuellement pris en charge à l'hôpital de zone de Savè, et de quarante-quatre (44) personnes portées disparues.

En cette douloureuse circonstance, l'Union Progressiste le Renouveau :

- s'incline devant la mémoire du défunt et exprime sa solidarité attristée à la famille éprouvée ;
- adresse ses vœux fervents de prompt rétablissement aux blessés ;
- partage l'angoisse et la profonde inquiétude des proches des disparus, auxquels il réaffirme son entière compassion et sa proximité humaine.

Le Parti salue la réactivité du Président de la République et du Gouvernement qui, par le déclenchement immédiat du plan ORSEC, ont mobilisé avec diligence les moyens de secours et déployé les autorités compétentes sur les lieux du drame.

L'Union Progressiste le Renouveau en appelle, par ailleurs, à la responsabilité et à la vigilance de l'ensemble des usagers de la route. Le respect scrupuleux du Code de la route et la prudence constante dans la conduite constituent les meilleures garanties pour préserver la vie humaine et prévenir de telles tragédies.

Fait à Cotonou, le 17 août 2025
Pour la Haute Direction Politique
Le Secrétaire Général




MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com



JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02**

RÉDACTION

**Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssef Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84**

COURSE À LA MARINA 2026

Les députés LD exclus du jeu présidentiel

Bien qu'ils disposent de 28 sièges, les élus de l'opposition ne peuvent pas s'auto-parrainer et se retrouvent de facto hors course pour 2026.

La mécanique des parrainages, censée garantir une présidentielle ouverte et crédible, se révèle être un verrou redoutable pour certains acteurs politiques. Avec 28 députés à l'Assemblée nationale, le parti Les Démocrates (LD) pouvait prétendre

jouer les premiers rôles. Mais un obstacle juridique change la donne : les élus ne peuvent pas se parrainer eux-mêmes.

En clair, malgré leur poids parlementaire, les députés LD sont contraints de chercher des signatures en dehors de leurs rangs pour présenter un candidat. Cette règle fragilise leurs ambitions et soulève une interrogation majeure : la réforme du parrainage, conçue pour renforcer la légitimité démocratique,

n'aboutit-elle pas paradoxalement à restreindre le jeu politique ?

Dans l'opinion, le cas LD ravive le débat sur l'équité électorale et la véritable égalité des chances entre partis. Entre la volonté d'encadrer les candidatures et le risque d'exclusion des forces représentatives, la présidentielle de 2026 s'annonce comme un révélateur décisif pour la vitalité de la démocratie béninoise.

James Meryl ALLAGBE

FOOTBALL / CAF

Stade GMK recalé à nouveau

La Confédération africaine de football (CAF) revient sur sa décision initiale et maintient le stade Général-Mathieu Kérékou, à Cotonou, hors service pour les matchs officiels, contraignant les clubs béninois à s'exiler.

Pas de compétition à Cotonou... pour l'instant

Il y a quelques jours, le Stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou (GMK) avait été homologué par la CAF pour accueillir les préliminaires des compétitions interclubs africaines. Mais la CAF a finalement fait machine arrière, excluant à nouveau ce stade de la liste des infrastructures autorisées.

Un chantier encore bien visible

La raison de cette décision est claire : un rapport récent, enrichi d'images et provenant de Cotonou, prouve que le GMK est loin d'être prêt. Si la pelouse semble achevée, une grande partie du stade demeure toujours en chantier.

Clubs et sélections expatrient leurs matchs

Absents de la liste officielle des stades agréés publiée le 15 août 2025, le GMK reste indisponible pour les rencontres officielles. Cette situation contraint notamment les clubs béninois Djadjé FC et Coton Sport – à jouer leurs matchs à l'étranger en septembre, tout comme les sélections nationales, qui devront se rendre à Abidjan ou à Lomé pour leurs rencontres.

Pourquoi ça compte

Impact direct sur la logistique : les clubs devront organiser leurs déplacements, trouver des stades disponibles hors

du pays, avec tous les coûts et contraintes que cela implique.

Frein au développement local : le GMK est une infrastructure majeure pour le football béninois. Son indisponibilité freine les ambitions de Cotonou en matière d'accueil de compétitions africaines.

Pression pour accélérer les travaux : la décision de la CAF envoie un message fort : les travaux doivent être finalisés pour que le Bénin puisse ramener les matchs à domicile.

Emeric Joël ALLAGBE



ÉLECTIONS 2026

L'ANIP face aux acteurs politiques

À moins d'un an des élections générales, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) a convié partis politiques et société civile à une rencontre d'échanges sur la fiabilité de la Liste Électorale Informatisée (LEI) et l'usage de ses plateformes numériques. Un dialogue jugé crucial pour renforcer la confiance et la transparence du processus électoral.

L'ANIP a organisé, le samedi 16 août 2025, une rencontre inédite avec les représentants des formations politiques et des Organisations de la Société civile.

Au cœur des discussions : la Liste Électorale Informatisée (LEI), véritable socle des prochaines échéances électorales, et les outils numériques mis à la dis-

position des citoyens pour faciliter les démarches administratives liées à l'identification et à l'inscription électorale.

Les échanges ont permis aux différents acteurs de poser leurs préoccupations, d'obtenir des clarifications techniques et de partager des propositions pour renforcer la fiabilité du système. L'ANIP, de son côté, a insisté sur la modernisation de ses plateformes et sur la nécessité d'une appropriation collective afin de garantir des élections inclusives et transparentes.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer la confiance entre les institutions et les citoyens, en mettant la technologie au service de la démocratie.

Emeric Joël ALLAGBE

SOLIDARITÉ MONDIALE, 19 AOÛT

Honneur aux héros de l'humanitaire

Chaque 19 août, le monde se rassemble pour saluer le courage des humanitaires, rappeler les immenses besoins des populations en détresse et exiger une meilleure protection de ceux qui, au péril de leur vie, tendent la main aux plus vulnérables.

Le 19 août marque la Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée cette année sous le thème : « Renforcer la solidarité mondiale et autonomiser les communautés locales ».

Cette journée, initiée pour rappeler l'importance de la coopération internationale, met l'accent sur deux urgences : protéger les travailleurs humanitaires et donner plus de moyens aux communautés locales pour qu'elles gèrent elles-

mêmes les crises.

En 2024 seulement, plus de 380 humanitaires ont perdu la vie, d'autres ont été blessés, kidnappés ou détenus, parfois simplement pour avoir choisi de sauver des vies. En 2025, la tendance est encore plus inquiétante : attaques répétées, financements en baisse, besoins humanitaires en forte croissance. Le constat est alarmant : le système humanitaire est à bout de souffle.

Pourtant, ces femmes et ces hommes restent sur le terrain, là où tombent les bombes, où les catastrophes dévastent des vies, et où la faim menace des millions de personnes. Trop souvent pris pour cible, ils incarnent malgré tout l'espoir. Mais leur protection, garantie par le droit inter-

national, est bafouée dans l'indifférence générale.

La Journée mondiale de l'aide humanitaire est donc un appel : transformer l'indignation en pression réelle sur les décideurs afin qu'ils assurent la sécurité des humanitaires et financent les moyens de survie des populations.

Au Bénin, cette journée est commémorée à travers des campagnes de don de sang, des actions de solidarité en faveur des réfugiés, des initiatives citoyennes et des messages de reconnaissance envers les humanitaires. Une occasion de rappeler que la solidarité ne connaît pas de frontières et que chacun peut contribuer à soulager la souffrance humaine.

Youssef AVOCEGAMOU



OBSÈQUES ET HOMMAGES

Une grande figure s'éteint

- La famille TEVOEDJRE pleure Sœur Théophane, épouse du Professeur Albert TEVOEDJRE

La communauté nationale s'apprête à rendre un dernier hommage à Isabelle Marie-Louise EKUÉ, affectueusement appelée Sœur Théophane, épouse du feu Professeur Albert TEVOEDJRE. Décédée le 3 août 2025 à l'âge de 95 ans, elle sera inhumée le samedi 23 août prochain à Adjara, après des célébrations religieuses empreintes de ferveur et de dignité.

La douleur est immense dans la famille TEVOEDJRE. Depuis l'annonce de la disparition de Sœur Théophane, les visites de personnalités et d'anonymes se multiplient à la maison

mortuaire d'Adjati pour témoigner leur soutien et présenter leurs condoléances.

Née le 30 avril 1930, mère de trois enfants Jacques, Christian et Éric elle fut une femme de foi, une intellectuelle accomplie et une compagne de vie fidèle aux côtés de son époux, le Professeur Albert TEVOEDJRE, avec qui elle forma un couple exemplaire.

Femme pieuse et discrète, respectée et aimée, Sœur Théophane laisse derrière elle le souvenir d'une vie faite de don de soi, de valeurs morales et d'amour profond pour les siens et pour les autres.

Les obsèques débiteront par une grande veillée-messe le vendredi 22 août à la Cathédrale de l'Immaculée Conception de Porto-Novo. La messe des funérailles suivra le samedi 23 août au même lieu, avant l'inhumation dans l'intimité familiale à la Maison Africaine de la Paix à Adjati, dans la commune d'Adjara.

Au-delà du deuil, ces moments seront l'occasion pour les proches, amis, personnalités et anonymes, de célébrer une vie marquée par la foi, la fidélité et l'engagement au service de l'humanité.

Godfrey MISSAHOGBE



ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026

UP le Renouveau se forme sur la LEI

À moins d'un an des élections générales, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) a convié partis politiques et société civile à une rencontre d'échanges sur la fiabilité de la Liste Électorale Informatisée (LEI) et l'usage de ses plateformes numériques. Un dialogue jugé crucial pour renforcer la confiance et la transparence du processus électoral.

L'ANIP a organisé, le samedi 16 août 2025, une rencontre inédite

avec les représentants des formations politiques et des Organisations de la Société civile.

Au cœur des discussions : la Liste Électorale Informatisée (LEI), véritable socle des prochaines échéances électorales, et les outils numériques mis à la disposition des citoyens pour faciliter les démarches administratives liées à l'identification et à l'inscription électorale.

Les échanges ont permis aux



différents acteurs de poser leurs préoccupations, d'obtenir des clarifications techniques et de partager des propositions pour renforcer la fiabilité du système. L'ANIP, de son côté, a insisté sur la modernisation de ses plateformes et sur la nécessité d'une appropriation collective afin de ga-

rantir des élections inclusives et transparentes.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer la confiance entre les institutions et les citoyens, en mettant la technologie au service de la démocratie.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES



À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?

Que ce soit pour célébrer un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême, organiser un colloque professionnel ou simplement profiter d'un moment en famille, notre espace vous accueille pour tous types de manifestations dans un environnement naturel préservé.



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07

Les résidences
FENOOU

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Disponibles immédiatement



CARACTÉRISTIQUES

- Luxe et confort ✓
- Décor authentique ✓
- Prix abordable ✓
- Emplacement stratégique ✓

Retrouvez la chaleur d'un foyer loin de chez vous, où chambres privées et cuisine conviviale offrent le parfait équilibre. Imaginez-vous refaire le monde autour d'un repas fait maison tout en préparant vos aventures du lendemain... L'expérience ultime pour familles et amis qui veulent vivre leur séjour à leur rythme !

 Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

SOCIÉTÉ & VALEURS

Simplicité : la force qui élève l'homme

Plus qu'un style de vie, la simplicité est une philosophie qui unit humilité, amour et solidarité, et qui fonde les grandes âmes comme les grandes nations.

Dans un monde dominé par l'apparence, la simplicité se présente comme une lumière discrète mais puissante. Elle n'est ni faiblesse ni résignation. Au contraire, elle est, selon Sénèque, « la marque des grandes âmes ». En elle se tissent l'humilité, l'amour et la solidarité, vertus capables de transformer les hommes et de bâtir des sociétés plus humaines.

De Nelson Mandela à Thomas Sankara, l'Histoire a montré que la grandeur ne réside pas dans le luxe ou la domination, mais dans la proximité, la sobriété et le pardon. Mandela, par la simplicité de son sourire et de ses gestes, réconcilia un peuple meurtri par l'apartheid. Sankara, en refusant les fastes du pouvoir, redonna dignité et confiance à toute une nation.

Les traditions africaines, elles aussi, célèbrent cette vertu. « La simplicité est la marque du vrai savoir », enseignait Amadou Hampâté Bâ. Dans nos villages, elle s'exprime par le partage d'un repas, l'humilité des anciens et la solidarité entre générations. Dans la famille, elle apaise les querelles ; dans la communauté, elle efface les jalousies ; au travail, elle rapproche les cœurs et rend la collaboration féconde.

À l'heure où la société s'enlise dans la course au



paraître, la simplicité nous rappelle l'essentiel : être plutôt qu'avoir, aimer plutôt que posséder. Comme le disait Socrate, « celui qui n'est pas content de peu ne sera jamais content de rien ». La véritable richesse se trouve dans ce que nous partageons, non dans ce que nous accumulons.

Retrouver la simplicité, c'est choisir une voie de paix et de fraternité. C'est apprendre à parler pour apaiser, agir pour unir et aimer pour guérir. Elle n'amoindrit pas l'homme, elle le grandit. Elle ne nous isole pas, elle nous relie.

Et si, ensemble, dans la simplicité, l'humilité, l'amour et la solidarité, nous bâtissons un Bénin plus fraternel et plus grand que nous-mêmes ?

La rédaction

DÉPARTEMENT DU PLATEAU

Ifangni, carrefour de cultures et d'histoires

Au cœur du Plateau, Ifangni se révèle comme une commune singulière où se croisent nature généreuse, héritages royaux, traditions vodoun et mémoire historique. Entre agriculture, artisanat, forêts sacrées et sites de résistance à la colonisation, cette terre nourrit autant qu'elle raconte.

Nichée dans le département du Plateau, la commune d'Ifangni s'étend sur 242 km² et regroupe six arrondissements : Ifangni-Centre, Banigbé, Lagbè, Daagbé, Tchada et Ko-Koumolou. Elle partage ses frontières avec Sakété au nord, Adjarra au sud, le Nigeria à l'est et Avrankou à l'ouest.

Un patrimoine naturel et agricole riche

Ifangni se situe sur un plateau aux sols variés hydromorphes, brun clair et ferrallitiques propices à deux saisons culturales. Les paysans y cultivent arachides, haricots, manioc, niébé ou encore patate douce. L'élevage (bovins, porcins, volailles, petits ruminants) complète l'activité agricole, tandis que la pêche, encore peu exploitée, constitue un potentiel supplémentaire. Le cours d'eau

Igidi et les vallées qui l'entourent renforcent cette vocation nourricière.

Une mémoire vivante

Ifangni, c'est aussi une terre de culture et de spiritualité. Ses palais royaux, ses temples vodoun, ses forêts sacrées et ses places de divinités en font un haut lieu culturel et touristique. Des sites emblématiques attirent l'attention :

le palais d'Ifangni-Centre et celui de Kitigbo,

le site de sculpture des masques identitaires de Daagbé, le cours d'eau thérapeutique Odo Okédjré, la forêt Igbo Oro Kpétouchi, le site historique de la zone du dur combat d'Atchoukpa, symbole de la résistance contre la colonisation et la traite négrière.

À cela s'ajoutent le point d'eau sacré Zékpo, l'espace culturel vodoun de Ouando et le village artisanal de Datin.

Développement et modernisation

Grâce au Programme d'Action du Gouvernement (2016-2021),



la commune a bénéficié d'importants travaux d'électrification et de pavage, améliorant le quotidien des habitants et renforçant l'attractivité de la ville.

Terre de grandes figures

Ifangni est aussi le berceau de

personnalités qui honorent le Bénin : Louis Vlavanou, actuel président de l'Assemblée nationale, mais aussi Julien Kpoviessi, André Tondonou Zannou, Fafoumi Raymond, et bien d'autres.

Youssef AVOCEGAMOU

EXAMENS NATIONAUX 2025

Licences : les épreuves ont démarré

Depuis ce lundi 18 août 2025, les centres d'examen de tout le Bénin accueillent des milliers d'étudiants pour la session unique des examens nationaux de licence. Les épreuves s'étaleront jusqu'au 13 septembre.

Conformément à la note de service n°165-25 DEC/MESRS/SAF du 14 juillet 2025 fixant le chronogramme, les épreuves écrites des examens nationaux de licence ont officiellement débuté hier, lundi 18 août, sur l'ensemble du territoire.

Pendant près d'un mois, jusqu'au samedi 13 septembre, les candi-

dats plancheront sur les différentes épreuves selon leur spécialité. La session 2025 concerne plusieurs filières, dont Bâtiment et Travaux Publics, Géométrie et Topographie ainsi qu'Hôtellerie et Restauration, avec des compositions qui se sont ouvertes à Cotonou dès la première journée.

Cette étape cruciale marque un tournant pour de nombreux étudiants qui, au terme de ces examens, pourront décrocher leur licence nationale, gage de compétences et de reconnaissance académique.

Youssef AVOCEGAMOU



PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

La Cena dévoile le calendrier électoral

REPUBLICQUE DU BENIN
COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME

CONSEIL ÉLECTORAL (CE)
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS (DGE)

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026
ÉLECTION DU DUO PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
CALENDRIER ÉLECTORAL

N° 001/CENA/PT/RAP/DGE/SP

références légales : * La Loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision de la Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
* La Loi n° 2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la Loi n° 2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin ;
* Le Décret n° 2020-163 du 25 novembre 2020 portant modalités d'élaboration du calendrier électoral en République du Bénin.

DATES DES SCRUTINS : DIMANCHE 12 AVRIL ET 10 MAI 2026

| N° | OPERATIONS ET FORMALITES | DATES | | RÉFÉRENCES LÉGALES |
|----|---|------------|------------|--|
| | | DÉBUT | FIN | |
| 1 | Remise des statistiques de la liste électorale informatisée | 15/07/2025 | 15/07/2025 | Art. 17 du Code électoral |
| 2 | Publication des pièces à fournir par les candidats | 18/07/2025 | 18/07/2025 | Art. 15, 19, 41 et 132 du Code électoral |
| 3 | Présentation des conditions et de l'opérationnalisation du parrainage aux Députés et Maires | 12/08/2025 | 13/09/2025 | Art. 41 et 132 du Code électoral |
| 4 | Publication de la décision portant modalités d'application du parrainage | 01/09/2025 | 01/09/2025 | Art. 41 et 132 du Code électoral |
| 5 | Mise à disposition des Députés et des Maires de formulaires nominatifs de parrainage de candidature | 02/09/2025 | 12/09/2025 | Art. 41 du Code électoral |
| 6 | Enregistrement des déclarations de candidature | 10/10/2025 | 14/10/2025 | Art. 15, 41 et 132 du Code électoral |
| 7 | Affichage de la liste électorale | 15/10/2025 | 29/10/2025 | Art. 126 du Code électoral |
| 8 | Publication de la liste provisoire des candidats | 26/10/2025 | 26/10/2025 | Art. 25, 38, 39, 40 et 41 du Code électoral |
| 9 | Publication de la liste définitive des candidats | 31/10/2025 | 31/10/2025 | Art. 25, 38, 39, 40 et 41 du Code électoral |
| 10 | Remise de spécimen du bulletin unique aux candidats en lice | 26/03/2026 | 26/03/2026 | Art. 32 du Code électoral |
| 11 | Campagne électorale pour le premier tour du scrutin | 27/03/2026 | 10/04/2026 | Art. 25, 44 et 46 du Code électoral |
| 12 | Déroulement du premier tour du scrutin | 12/04/2026 | 12/04/2026 | Art. 8, 62 à 73 du Code électoral et Art. 153-3 de la Constitution |
| 13 | Publication des résultats du premier tour du scrutin | 14/04/2026 | 14/04/2026 | Art. 15, 16 et 19 du Code électoral |
| 14 | Campagne électorale pour le second tour du scrutin | 24/04/2026 | 08/05/2026 | Art. 25, 44 et 46 du Code électoral |
| 15 | Déroulement du second tour du scrutin | 10/05/2026 | 10/05/2026 | Art. 8, 62 à 73 du Code électoral et Art. 153-3 de la Constitution |
| 16 | Publication des résultats provisoires du second tour du scrutin | 12/05/2026 | 12/05/2026 | Art. 15, 16 et 19 du Code électoral |

Cotonou, le 08 AOÛT 2025

Le Président et P.O
Rapporteur,
Laurentine ADOSSOU DAVO

Calendrier de l'élection du duo président et vice-président de la République



IN MEMORIUM



**En Mémoire de Notre Chère et Regrettée
Madame NOUDOFININ Juliette Yétondé Enangnon née
SINTONDJI
Rappelée à Dieu le lundi 04 Août 2025 dans sa 62ème année.**

62 ans

LES ENFANTS DE LA DÉFUNTE

- Feu NOUDOFININ Chantal et ses enfants ;
- Monsieur NOUDOFININ Prince Honel Philippe, son épouse et ses enfants ;
- Sœur AYABA Aude Florence de la Congrégation des Sœurs Théatine de Rome ;
- Monsieur NOUDOFININ Cossi Armand, son épouse et ses enfants ;
- Monsieur NOUDOFININ Coffi Rock ;
- Madame NOUDOFININ Théodora, épouse DJOSSOU, son époux et ses enfants ;
- Madame NOUDOFININ AKOUA Honorine, épouse BAH, son époux et ses enfants ;
- Madame NOUDOFININ Fêmi Nadège Raïssa et son enfant ;
- Monsieur NOUDOFININ Angelbert Sédobouidé Gérard et son épouse ;
- Mademoiselle NOUDOFININ Romance Sènanmi Gloria.

**LES FAMILLES PARENTS, ALLIÉES ET
AMIES**

- SAMBIENI, DJOSSOU, BAH, KPADONOU, ADAMON, AMETOYOWONA, KETOUNOU, GANGBO, GNANIH, ALLAGBE, HOUNTONDJI, ESTABLET.

Ont la profonde douleur de vous annoncer la perte soudaine de leur fille, épouse, mère, tante, grand-mère et amie Madame NOUDOFININ Juliette Yétondé Enangnon née SINTONDJI, arrachée à leurs affections dans la paix du Seigneur le lundi 04 Août 2025 dans sa soixante-deuxième année, des suites d'une courte maladie.

La défunte était l'épouse de Monsieur NOUDOFININ Comlan Maurice, Ingénieur Agronome à la retraite.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

- Mercredi 20 Août 2025 à 17h : Veillée de prière et de chant animée par le groupe de prière la Divine Miséricorde.
- Jeudi 21 Août 2025 à 20h : Veillée-messe à l'Église des Saints-Martyrs de l'Ouganda à Tokpota.
- Vendredi 22 Août 2025 à 20h : Veillée-messe à l'Église des Saints-Martyrs de l'Ouganda à Tokpota.
- Samedi 23 Août 2025 :
 - 04h00 : Retrait du corps à la morgue CNHU de Cotonou.
 - 05h30 : Escalade au domicile paternel de la défunte, Maison SINTONDJI Pierre, sis à Tokpota-Gbénonkpo derrière l'école primaire publique GBENONKPO.
 - 06h00 : Exposition du corps et recueillement à son domicile, Maison NOUDOFININ Maurice sis en face du collège Les Jumelles à Tokpota-Gbénonkpo.
 - 09h30 : Levée du corps.
 - 10h00 : Messe Corps-Présent à l'église des Saints Martyrs de l'Ouganda de Tokpota, suivi de l'inhumation au cimetière DANTO.

Les tenues sobres sont les plus indiquées "Bleu nuit".

- NB : **Les condoléances seront reçues sur le Parvis de l'Église et au cimetière.**

**ANNONCE DE DÉCÈS**

- La famille SINTONDJI d'AZOWLISE-ZOUNME ;
- La famille HOUNYEME de GBESSOU ;
- La collectivité NOUDOFININ-GUEZOTON d'Abomey et de Ouidah ;
- La famille GBETIE TCHIKOU de Ouidah.

**LES FRÈRES ET SŒURS DE LA DÉFUNTE**

- Monsieur SINTONDJI Florentin, son épouse et leurs enfants ;
- Docteur SINTONDJI Franck, son épouse et leurs enfants ;
- Madame SINTONDJI Solange et son enfant ;
- Madame SINTONDJI Flore, épouse GNANIH, son époux et leurs enfants ;
- Monsieur SINTONDJI Thierry, son épouse et leurs enfants ;
- Monsieur SINTONDJI Silvére, son épouse et leurs enfants ;
- Madame SINTONDJI Olga Bertille et son époux.

REMERCIEMENTS

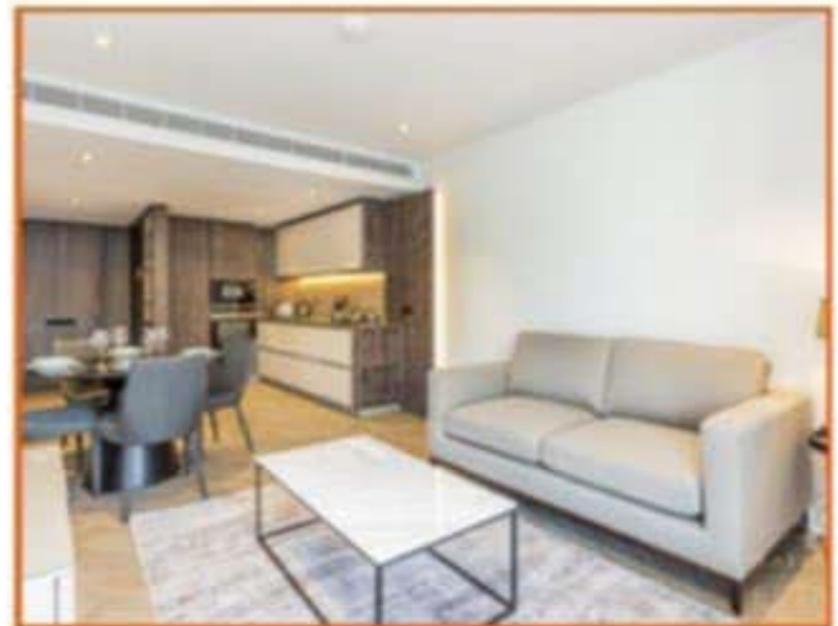
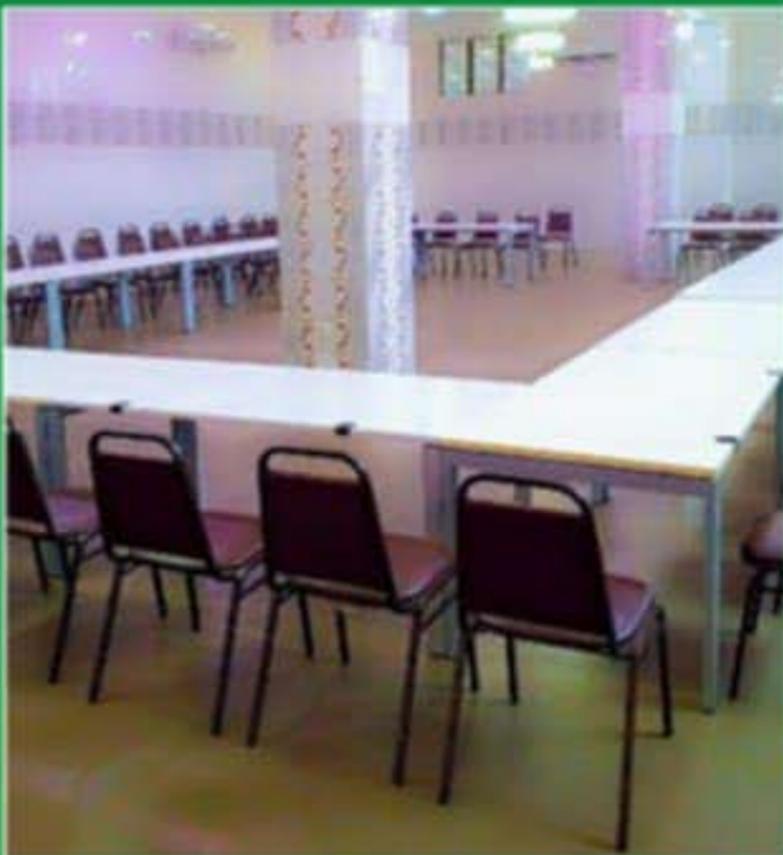
Les enfants de la défunte, les familles parentes, alliées et amies vous remercient par avance pour vos prières, votre soutien et votre présence lors des obsèques.

Que le Seigneur accorde à Madame NOUDOFININ Juliette Yétondé Enangnon née SINTONDJI le repos éternel et console tous ceux qui pleurent sa disparition.

Dieu vous bénisse et vous accorde sa paix.

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOUE



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707